



## Projet POWERITY

#EnR #PrécaritéÉnergétique #InnovationSociale

Programme Interreg Europe 2014-2020

<https://www.interregeurope.eu/powerity/>



Les Toits de la Corvée, logement social  
« le Toit vosgiens » - 2009



Équipement bois-énergie obsolète

## 1 PRÉSENTATION DU PROJET

### 1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

Une partie de la population européenne ne peut pas **accéder aux énergies renouvelables en raison de contraintes socio-économiques**, en particulier les populations touchées par la précarité énergétique. Or, la transition vers une économie décarbonée ne sera possible que si toutes les catégories de population peuvent accéder aux énergies renouvelables. L'objectif du projet est ainsi de **développer l'usage des énergies renouvelables au sein des populations vulnérables**.

Grâce au projet, un cadre favorable au développement de nouvelles installations d'énergies renouvelables sera mis en place pour fournir une énergie « propre » et souvent peu onéreuse en fonctionnement, aux publics précaires. Les entreprises fournissant des énergies renouvelables seront incitées à proposer des solutions technologiques adaptées, renforçant ainsi leur responsabilité sociale.

### 1.2 PARTENAIRES EUROPÉENS

Six partenaires de 6 pays sont impliqués dans le projet, dont 1 collectivité, 4 agences environnementales et 1 université :

- **AEA - Andalusian Energy Agency, Andalusian Regional Government (Espagne) - chef de file**
- AURA-EE – Auvergne-Rhône-Alpes Energy Environment Agency (France)
- EAP - Energy Agency of Plovdiv (Bulgarie)
- AOT - The Agglomeration Opole Trust (Pologne)
- VIPA - The Public Investment and Development Agency (VIPA, Lituanie)
- University of Manchester (RU)

### 1.3 DURÉE DU PROJET ET OBJECTIF DU PROGRAMME INTERREG

Le projet a débuté le **1<sup>er</sup> août 2019** et se terminera le **31 janvier 2023**, soit une durée de 42 mois.

Ce projet relève du programme "INTERREG", élaboré pour relever les défis propres à chaque région, dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et participer à la transition énergétique en partageant et en s'inspirant mutuellement des meilleures pratiques.

### 1.4 BUDGET

Le budget total du projet est de **1 127 226 €**.

Le budget d'AURA-EE est de **203 605 €**.

<b>Budget AURA-EE</b>	<b>203 605 €</b>
Part financée par l'Europe	173 064,25 €
Co-financement à trouver	30 540,75 €

## 2 ACTIONS ET RÉSULTATS ATTENDUS

---

### 2.1 LES ACTIONS ENVISAGÉES

Les actions envisagées dans le cadre de ce projet sont de :

- **Identifier les technologies d'énergie renouvelable, outils et méthodes les mieux adaptés** aux groupes vulnérables. Les sujets potentiellement intéressants à étudier en région : les réseaux de chaleur urbains, l'autoconsommation collective photovoltaïque, la fourniture et consommation de bois énergie (bois bûche) en milieu rural.
- **Identifier des mécanismes de financement adéquats** qui impliquent à la fois des capitaux publics et privés, en simplifiant et en améliorant l'accessibilité des citoyens à ces nouveaux dispositifs.
- **Surmonter les obstacles normatifs et réglementaires** liés aux énergies renouvelables et aux groupes vulnérables.
- **Définir des stratégies d'innovation sociale** pour promouvoir et stimuler la participation citoyenne et aider les collectivités à se doter d'outils et des moyens nécessaires pour s'attaquer à ce problème à l'échelle locale.

### 2.2 LES ACTEURS IDENTIFIÉS EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- Institutionnels : ANAH, ADEME, Groupe Action Logement
- Bailleurs sociaux : AURA-HLM, UR Soliha, 3F
- Collectivités locales (Départements et intercommunalités)
- Réseaux Conseils précarité énergétique : RAPPEL, Agences locales de l'énergie, AMORCE
- Coopératives d'énergies renouvelables
- Fournisseurs et distributeurs d'énergie
- Entités financières : type « banque durable » avec des programmes de financement spécifiques pour les groupes vulnérables et les énergies renouvelables

### 2.3 LES LIVRABLES ATTENDUS

- Un recueil de bonnes pratiques
- Des événements de rencontres et d'échanges entre acteurs
- Un plan d'actions régional.

## 3 DÉROULÉ DU PROJET ET CALENDRIER

---

### 3.1 1<sup>ÈRE</sup> PHASE DU PROJET (30 MOIS) : ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

Les premières activités porteront sur :

- La constitution des **comités de pilotage régionaux**
- L'élaboration d'une **analyse de type SWOT** pour chaque région partenaire
- L'identification, l'analyse et la compilation des **bonnes pratiques** sur les 4 actions envisagées (voir ci-dessus).

Des **séminaires thématiques interrégionaux** auront lieu chaque semestre avec la participation des partenaires du projet, des parties prenantes régionales et des experts. L'un portera sur le thème des **obstacles réglementaires au développement des énergies renouvelables auprès des personnes en situation de précarité**. Il se tiendra **en France**, sous la responsabilité d'AURA-EE (responsable et coordinateur de ce sujet).

Sur la base des informations collectées précédemment et avec les membres du COPIL, les partenaires élaboreront une première version du **plan d'actions régional**. L'objectif est d'identifier les actions à adopter pour favoriser l'accès des publics vulnérables aux énergies renouvelables, ainsi que la manière de les mettre en œuvre : qui porte l'action, qui finance, quelles sont les échéances de réalisation, quels sont les impacts en terme de développement des énergies renouvelables pour les publics précaires.

Un événement de type « **conférence finale** » sera organisé en région pour présenter les plans d'action et les principaux résultats du projet.

### 3.2 2<sup>ÈME</sup> PHASE (12 MOIS) : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Cette phase aura pour objectif la **mise en œuvre du plan d'actions** en région. Les acteurs locaux seront mobilisés. Le suivi des actions se fera régulièrement.

## 4 CONTACTS

---

Catherine PREMAT, chargée de mission [catherine.premat@auvergnerhonealpes-ee.fr](mailto:catherine.premat@auvergnerhonealpes-ee.fr)

Noémie ZAMBEAUX, chargée de mission [noemie.zambeaux@auvergnerhonealpes-ee.fr](mailto:noemie.zambeaux@auvergnerhonealpes-ee.fr)

Avec le soutien de :

